EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 février 2008**

AUJOURD'HUI **vingt deux février deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 février 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise BONVALLOT, Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Martine REMBERT**
Excusé(e)s :	**Valérie BERNARD**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Yves CARROY, Nicole DUMAS, Patricia GUILHOT, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE, Alexandre POURCHON, Franck ROLLE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Monsieur FANGET quitte la séance à partir de la question n° 2.

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL. SUPPRESSION, MODIFICATION ET CREATION DES ALIGNEMENTS

Du jeudi 24 janvier 2008 au jeudi 7 février 2008 inclus a eu lieu une enquête publique sur les projets suivants :

- Suppression des alignements sur les rues suivantes :
    - Rue Montplaisir (parcelles LW n°s 96, 99,100)
    - Rue des Chandiots (parcelles BY n°s 197, 198, 199, 200, 202, 203,204)
    - Rue des Gourlettes (parcelles HM n°s 132, 133)

- Modification du tracé de l'alignement de la rue Horace Vernet au droit de la parcelle HN n° 311

- Alignement de la rue Gabriel Péri entre les rues Saint-Dominique et Lamartine

- Déclassement du domaine public communal
    - Boulevard Etienne Clémentel (déclassement partiel entre le carrefour des pistes et la rue Fontaine de la Ratte)
    - Rue du Torpilleur Sirocco (déclassement de la parcelle AH n° 529)
    - Rue Pablo Picasso (déclassement du délaissé d'alignement au droit de la parcelle EN n° 626)
    - Allée longeant la limite Ouest du Groupe Scolaire Jean Jaurès
    - Déclassement de l'espace aménagé situé à l'angle des rues Sainte-Rose et Vieillards et des volumes compris dans l'enveloppe de la parcelle IV n° 549.

Monsieur Jean-Paul COUHERT, commissaire-enquêteur, a rendu ses conclusions, celles-ci sont favorables à l'exception de l'avis concernant le déclassement du volume aérien situé au fond de l'impasse Boissy qui est favorable avec réserve que le projet de la création de la passerelle reliant les deux maisons soit validé par la municipalité.

Concernant ce volume la commission souhaite qu'une étude plus approfondie soit faite.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, d'approuver la suppression, la modification et le déclassement de ces parcelles à l'exception de celui concernant l'impasse Boissy

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 février 2008

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal Délégué

Georges FAURE